

**Zeitschrift:** NIKE-Bulletin  
**Herausgeber:** Nationale Informationsstelle zum Kulturerbe  
**Band:** 24 (2009)  
**Heft:** 4

**Artikel:** De l'isolation sur la cathédrale  
**Autor:** Bender, Léonard  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-727150>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 09.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# De l'isolation sur la cathédrale

Contribution à une théorie  
pour l'assainissement énergétique  
du patrimoine bâti



*Vue sur la cuisine avant – après.*



Par Léonard Bender

**Au moment où les autorités politiques donnent enfin les impulsions nécessaires à l'assainissement énergétique du parc immobilier de notre pays, il est primordial de définir une stratégie d'intervention en fonction des qualités architecturales et tectoniques des bâtiments à restaurer.**

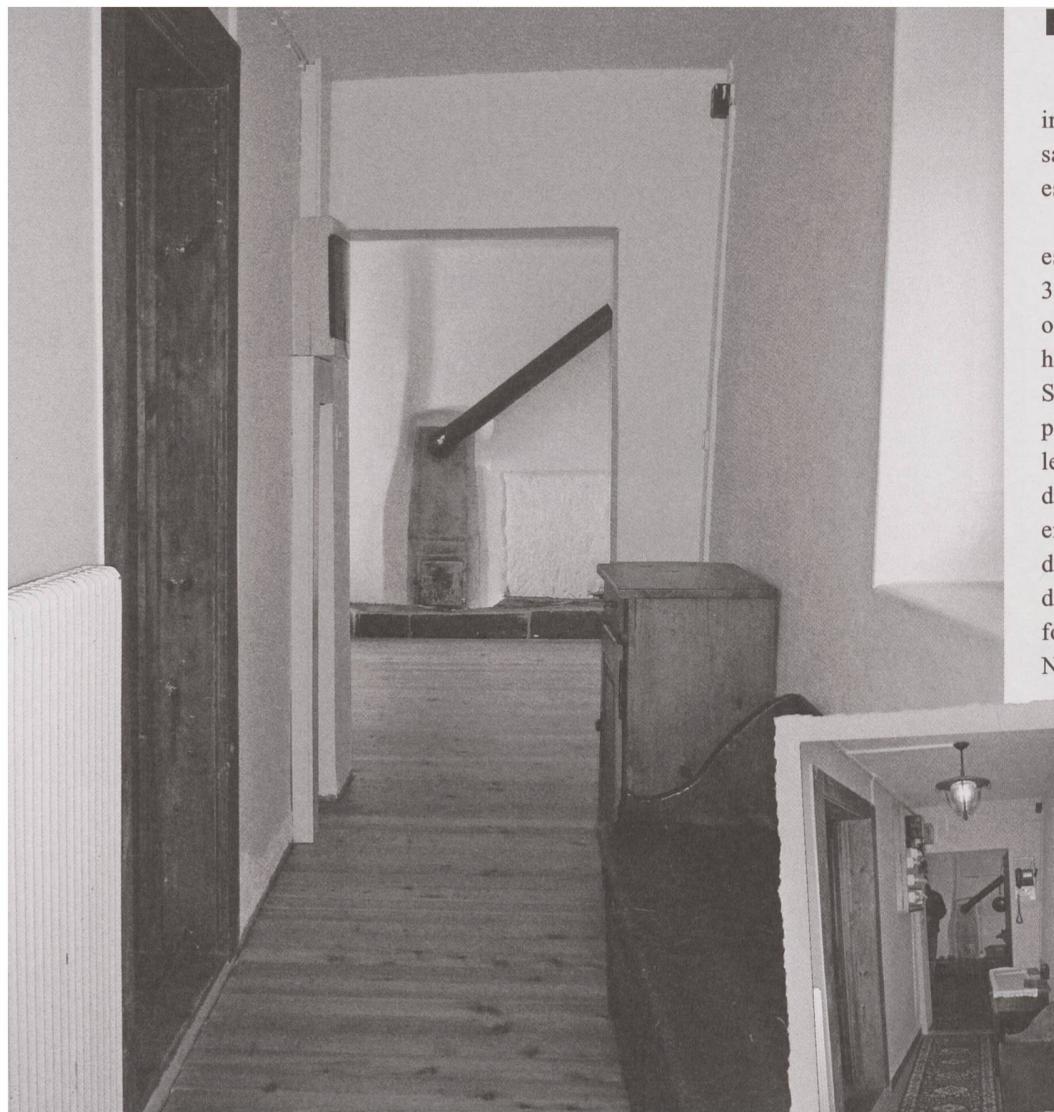


*Vue du salon avant – après.*

**Le Bioley – Salvan (VS), Maison Revaz**

Dans cette maison du 18<sup>e</sup> siècle, l'intervention s'est concentrée sur l'installation de chauffage et sur la réorganisation et la réhabilitation des espaces intérieurs. La chaudière à mazout a été remplacée par une centrale à pellets avec panneaux solaires thermiques pour la production de l'eau chaude sanitaire et de chauffage.

Seuls les combles et le sous-sol sont isolés. Les pièces ont été nettoyées de leurs diverses interventions récentes afin de retrouver l'esprit des origines. Les produits utilisés sont de provenance locale, les peintures et huiles ne contiennent pas de solvant.



*Vue sur le couloir d'entrée avant – après.*

Toutefois, l'on ne peut appliquer les méthodes des constructions neuves ou de l'assainissement de maisons individuelles à l'ensemble du patrimoine, sans que cela ne pose des questions d'ordre esthétique, technique et financier.

La première question est de savoir s'il est nécessaire de mettre à la norme SIA 380-1 (énergie thermique dans le bâtiment) ou même de rendre Minergie les bâtiments historiques. La réponse est clairement non. Sachant que les monuments classés ne représentent que le 3% du patrimoine bâti, leur assainissement n'aurait que très peu d'influence sur l'amélioration de notre environnement. Prendrait-on des mesures drastiques pour diminuer la consommation des véhicules si 97% du parc automobile fonctionnait aux énergies renouvelables? Non évidemment.

Il n'y a donc pas de nécessité absolue d'adapter les monuments historiques. Il est cependant possible d'améliorer la performance environnementale même si l'assainissement énergétique doit pour l'instant se faire ailleurs que sur l'isolation de leur enveloppe. Plutôt que de préconiser une transformation lourde, il est nécessaire d'épuiser toutes les sources d'économie qui n'ont aucun impact sur l'architecture.

properment dite. Des ampoules à basse consommation à l'économie de l'eau en passant par un réglage fin des installations de chauffage, voire leur remplacement, tout cela peut réduire fortement l'impact environnemental d'un bâtiment. De plus, ces mesures sont rapidement rentables financièrement.

### **Anciens monuments, des nouvelles fonctions**

Il faut également se poser la question des nouvelles fonctions que l'on attribue à certains de nos monuments. Il n'est pas très judicieux, par exemple, de vouloir transformer une ancienne prison du XIX<sup>e</sup> siècle en hôtel luxueux. La consommation en énergie grise pour l'adaptation de la construction aux exigences des normes SIA est très importante. En revanche, cet espace pourrait très bien convenir pour un centre culturel qui n'aurait pas besoin de chauffage. L'usine électrique de Fully en Valais est un bâtiment qui est encore aujourd'hui utilisé pour produire de l'énergie, mais c'est aussi un espace culturel. La saison des spectacles se déroule au printemps et en automne ce qui permet à ce grand volume de ne pas être chauffé en hiver, ni refroidi en été.

Plutôt que de miser sur l'isolation de ces bâtiments, il faut investir sur la production écologique de l'énergie qui permet de

les chauffer. On pourrait imaginer la vieille ville de Berne chauffée à distance par une centrale à bois, ou un parc éolien.

Si l'on peut donc conclure qu'il n'y a pas de grandes interventions à faire sur les monuments qui sont classés au patrimoine, la grande difficulté se pose sur les bâtiments moins prestigieux, non protégés, qui font toutefois le caractère et la beauté de nos villes et villages. Il est fait ici allusion surtout aux bâtiments du début du siècle jusqu'aux années 50. Il faudrait dans ce cas procéder à des transformations légères: isolation des combles et des sous-sols, réparation des fenêtres et changement des verres (plutôt que de leur remplacement pur et simple), remplacement des installations de chauffage. Dans ce cas également, l'intervention sur la façade ne doit se faire que si celle-ci ne présente pas de valeur architecturale digne de conservation.

### **Resümee**

*Zum Zeitpunkt, wo die Politik die notwendigen Anstösse gibt zur energetischen Sanierung des Immobilienparks der Schweiz, muss vordringlich eine Strategie entwickelt werden für den Umgang mit den architektonischen Qualitäten der betroffenen Gebäude. Vor allem können keine neuen Techniken auf historische und geschützte Bauten angewendet werden, ohne dass sich dabei eine ganze Reihe von Fragen stellen. Aufgrund der Tatsache, dass die geschützten Gebäude nur etwa drei Prozent des gesamten Immobilienbestandes der Schweiz ausmachen, hat ihre Sanierung lediglich einen geringen Einfluss auf die Umwelt.*

*Es besteht somit keine absolute Notwendigkeit Baudenkmäler energetisch zu sanieren. Allerdings kann ihre Umweltverträglichkeit auch dann verbessert werden, wenn die energetischen Massnahmen an anderen Stellen vorgenommen werden als an der Isolation der Aussenhülle. Es sind leichte Veränderungen: Isolation in Estrichen und Kellern, Reparatur der Fenster und Wechsel der Scheiben (anstelle ihrer kompletten Ersetzung), neue Heizungssysteme. Man muss sich auch die Frage nach neuen Funktionen stellen, die das Baudenkmal erfüllen soll. Es wäre beispielsweise nicht sinnvoll, ein Gefängnis des 19. Jahrhunderts in ein Luxushotel zu transformieren. Andererseits könnte dessen Raum sich sehr gut für ein Kulturzentrum eignen, das keine aufwändige Heizung benötigt.*

*Während also bei geschützten Bauten keine grossen Interventionen notwendig sind, stellen andere Bauten ein Problem dar. Die weniger prächtigen, nicht geschützten Gebäude, die nicht selten zur Hauptsache Charakter und Schönheit unserer Städte und Dörfer ausmachen.*

NIKE-Bulletin 4/2009 27